

APPEL D'OFFRES VOYAGE SCOLAIRE
"DE FRANCOIS PREMIER A GEORGES SAND, DEMEURES ET JARDINS EN VAL DE LOIRE"

- **Personne à contacter pour toute précision :**

Mme SOLO-MAZEAU Aurélie

Mail : Aurelie-Suzie-G.Mazeau@ac-toulouse.fr ou mmesolomazeau@gmail.com

Téléphone : 05 61 85 63 07

- **Effectif et périodes :**

Effectif : 54 élèves de 5° (12 à 13 ans) dont une à mobilité réduite (fauteuil roulant) + 4 adultes accompagnateurs + éventuellement 1 accompagnateur (élève à mobilité réduite).

Durée : 3 jours / 2 nuits

Période : semaine 18 de l'année 2018 (du mercredi 2 mai au vendredi 4 mai)

- **Hébergement et restauration :**

Hébergement (par ordre de préférence) :

- centre d'hébergement agréé "jeunesse et sport"
- centre d'hébergement collectif autre (gîtes de groupes, auberges de jeunesse...)
- hôtel (1 personne par lit, même si lit double)

Restauration :

- fournis par le collège : déjeuner et goûter jour 1,
- fournis par le prestataire : dîner jour 1, petit-déjeuner Jour 2, déjeuner Jour 2 (panier-repas), dîner Jour 2, petit-déjeuner Jour 3, déjeuner Jour 3.

- **Programme :**

Jour 1 : mercredi 2 mai 2018

- Départ du collège de Cadours vers 7h00 du matin
- Trajet Cadours-Amboise en bus, pique-nique sur le trajet
- Après-midi : **visite libre** du parc Mini-Châteaux, Amboise
- Soirée : installation au centre d'hébergement, repas et nuit

Jour 2 : jeudi 3 mai 2018

- Matin : trajet centre d'hébergement – Amboise en bus, **visite libre** du Clos Lucé.
- Déjeuner : pique-nique sur aire de pique-nique du Clos Lucé, transfert en bus entre le Clos Lucé et Chenonceau.
- Après-midi : **visite audio-guidée** du château de Chenonceau puis trajet Chenonceau – Hébergement en bus
- Soirée : jeux collectifs ou de société, repas et nuit

Jour 3 : vendredi 4 mai 2018

- Matin : trajet hébergement – Nohan, **visite guidée** de la maison de Georges Sand à Nohan.
- Midi : pique-nique sur aire de pique-nique près de la maison de George Sand ou bien sur autoroute.
- Après-midi : trajet retour vers Cadours en bus.

- **Remarques :**

- A part pour les déjeuners (jour 2 et Jour 3), les repas fournis par le prestataire devront être pris sur le centre d'hébergement, ou à proximité immédiate.
- La proposition de parcours et activités **adaptés à l'élève en fauteuil roulant** sera un **critère important** dans le classement des offres.
- Il est souhaitable que le centre d'hébergement comporte une pièce permettant au groupe entier de se réunir (bilan de la journée écoulée, jeux...) : merci de préciser la présence d'une telle pièce dans le document de réponse.
- La qualité de la séparation garçon/fille dans le centre d'hébergement sera grandement appréciée.